



Procès-verbal - Réunion du 23/05/2018

- 1) Changement de statut.
- 2) Changement de terrain.
- 3) Les cotisations et les amendes.
- 4) Les présences et les convocations.
- 5) Les évènements.
- 6) Les sponsors.
- 7) L'image du club.
- 8) Divers.



1) Changement de statut :

La saison 2018-2019 sera la dernière pour le Racing Anderlecht en Fédération Travailleuse de Football (FTF).

Au vu de l'inscription à l'URBSFA pour la saison 2019-2020, un changement de statut s'avère nécessaire.

Actuellement, l'équipe du Racing Anderlecht est une association de faits.

Dès que le changement de statut sera acté, le Racing Anderlecht deviendra un club et une association sans but lucratif (asbl).

Les avantages de devenir une asbl sont les suivants :

- Personnalité juridique active et passive. Les administrateurs n'ont donc pas de responsabilité personnelle, sauf faute grave ou infraction pénale.
- Possibilité d'obtenir des subsides, des aides.
- Possibilité d'ouvrir un compte en banque.
- Possibilité de passer un contrat au nom de l'association (location, achat).

2) Changement de terrain :

À partir de la saison 2018-2019, le Racing Anderlecht évoluera au complexe du Vogelzang, rue du chant d'oiseaux à Anderlecht. Ce changement permettra au club d'économiser 200€ sur le prix de la location du terrain.

Les entraînements se dérouleront les mardis de 20h00 à 21h30 sur terrain gazon et le jeudi de 20h00 à 21h30 sur terrain synthétique.

Les matchs à domicile auront lieu les dimanches à 13h00 sur terrain synthétique.

3) Les cotisations et les amendes :

Le montant de la cotisation reste à 100€. La cotisation et les amendes devront être payées pour le 15/08/2018 au plus tard.

Le joueur qui n'a pas payé sa cotisation et ses amendes ne jouera pas tant qu'il ne sera pas en ordre de paiement.

Je rappelle le numéro de compte du club : BE27 0688 9976 6973.



4) Les présences et les convocations :

Les présences à l'entraînement n'octroient en aucune façon une place de titulaire. Votre présence à l'entraînement octroie uniquement une sélection.

Votre comportement à l'entraînement est également un facteur sur lequel s'appuyer pour une sélection.

Vos précédentes absences sont également un facteur de sélection. Un joueur qui n'est pas venu à l'entraînement depuis plusieurs mois/semaines ne se verra pas automatiquement sélectionné au match du dimanche et encore moins en tant que titulaire.

5) Les évènements :

Les membres du comité et les joueurs sont tenus de participer à plus de la moitié des évènements paraissant sur Sporteasy. Les évènements regroupent : les kermesses, le(s) dîner(s) chez le(s) sponsor(s), etc.

Le(s) joueur(s) n'ayant participé à plus de la moitié des évènements dans le courant de la saison ne prendra pas part aux tournois.

Le(s) joueur(s) ou membre(s) du comité n'ayant participé à aucun évènement se verra exclu du Racing Anderlecht.

Je tiens à informer que notre kermesse se déroulera le samedi 17/11/2018 à l'école Les Peupliers, rue des fruits 73 à Anderlecht.

Proposition de Bartholomeus Julian : Offrir un paiement contre une absence lors d'une kermesse. Montant qui sera utilisé pour payer un verre aux joueurs ou membres du comité présents.

Le comité est d'accord pour cette proposition et fixe le montant du paiement à 20 euros.



6) Les sponsors :

Durant les années, le comité a eu de grandes difficultés à trouver et garder des sponsors. Les facteurs que sont : la ligue travailliste, l'association de faits, le manque d'expérience en la matière ont joué un rôle. C'est pour cette raison que le comité demande aux joueurs de l'aider à trouver des sponsors.

Proposition de Bartholomeus Julian : Demander à son travail s'il pourrait devenir un possible sponsor du Racing Anderlecht.

Le comité l'en remercie.

7) L'image du club :

En tant que membre du Racing Anderlecht, nous en sommes ses représentants. Désormais aucun écart de conduite ne pourra être toléré. Je vous invite d'ailleurs à aller (re)lire le règlement du Racing Anderlecht affiché sur le site internet dont voici le lien direct :

<http://racinganderlecht.footeo.com/page/reglement.html>.

Aucun membre du club ne sera autorisé à fumer sur le terrain, sur le banc de touche, dans le vestiaire ou ses alentours.

L'abus d'alcool ou de substances illicites ne sera pas autorisé et le joueur ne pourra de ce fait prendre part à un match, un tournoi ou à un entraînement.

Les choix de l'entraîneur sont incontestables ! Même s'il s'agit d'une erreur selon vous, son choix doit être respecté. Le(s) joueur(s) et l'entraîneur pourront en discuter après la rencontre autour d'un verre afin de mettre au clair, conseiller, informer, ... la raison du changement. Il n'y aura aucune explication en cours de match !

Le(s) joueur(s) qui conteste, fait des remarques, critique le choix de l'entraîneur ou un membre du Racing Anderlecht se verra contraint de payer une amende disciplinaire au club. Tant que cette amende disciplinaire n'est pas payée, le(s)



joueur(s) en question sera suspendu jusqu'au paiement de ladite amende.

Le(s) joueur(s) ou membre du comité qui critique, insulte ou porte atteinte à la personne physique ou morale d'un membre du corps arbitral se verra suspendu et contraint de payer une amende disciplinaire au club.

Amendes disciplinaires	Euros
Fumer sur le terrain, sur le banc de touche, dans le vestiaire ou ses alentours.	5€
Abus d'alcool avant un match, un entraînement ou entre deux matchs.	15€
Abus de substances illicites.	15€
Contestations, remarques, critiques envers l'entraîneur ou membre du comité.	10€
Contestations, remarques, critiques envers un coéquipier.	10€
Critique, insulte ou porter atteinte à la personne physique ou morale d'un membre du corps arbitral.	50€
Tant que cette amende disciplinaire n'est pas payée, le(s) joueur(s) ou membre(s) du comité en question sera suspendu jusqu'au paiement de ladite amende.	

8) Divers :

Proposition des joueurs : Demander au coach d'être plus communicatif. De plus expliquer les choix tactiques, les remplacements, etc.

Le coach fera le nécessaire afin de s'améliorer et promet de plus communiquer.

Proposition de Sefu Arsène : Demander aux joueurs de voter pour le capitaine. Proposer plusieurs joueurs qui pourraient être de bons capitaines. Le joueur ayant le plus de vote serait alors nommé capitaine.



Le comité accepte de faire un test jusqu'à la mi-saison à venir. Le comité obtient le droit de changer de capitaine en cours de saison si l'entraîneur voit qu'il n'est pas apte à tenir ce rôle.

Comment cela fonctionnera-t-il ?

Plusieurs joueurs pourront postés leur candidature au titre de capitaine. Leurs coéquipiers pourront alors voter. Celui qui obtiendra le plus de vote sera désigné capitaine jusqu'à la mi-saison. Il pourra être prolongé jusqu'à la fin de la saison avec l'accord du comité s'il s'avère être un bon capitaine.

Qu'est-ce qu'un bon capitaine ?

Etre capitaine, c'est tout d'abord **être exemplaire**. Celui-ci possède des **droits** mais aussi des **devoirs**.

Les droits :

- Participer au tirage au sort avant le coup d'envoi.
- Déposer éventuellement des réserves techniques quant aux conditions de match (ce droit revient aux dirigeants en catégories jeunes).
- Vérifier les licences des équipes adverses si tu le souhaites.

Les devoirs :

- Connaître le règlement.
- Transmettre les consignes de l'arbitre à ses partenaires.
- Porter un brassard distinctif.
- Informer l'arbitre du remplacement d'un joueur.
- Aider l'arbitre à faire respecter la discipline sur le terrain.

Etre un bon capitaine c'est :

- Etre disponible pour les autres.
- Veiller à la bonne ambiance du groupe.



- Parler s'il est nécessaire pour régler les problèmes de manière constructive.
- Ne pas critiquer les décisions de l'arbitre.
- Encourager ses partenaires.
- Ne jamais baisser les bras.

En conclusion, un bon capitaine est avant tout une personne de confiance.



Le comité représenté par :

Nom	Prénom	Signature
Decoster	Florimond	Excusé
Heymann	Arnaud	
Heymann	Willy	
Tarin	Loïc	

Les joueurs représentés par :

Nom	Prénom	Signature
Alvarez	Andoni	Nom excusé
Alvarez	Pablo	Nom excusé
Ba	Louis	Nom excusé
Banken	Nicolas	Excusé
Bartholomeus	Julian	
Bekolo	André	Nom excusé
Benhadi	Ismail	
Bock	Guillaume	Excusé
Chauvet	Sami	Nom excusé
Dantinne	Thomas	Nom excusé
Dellaria	Andréa	



Demars	Nathaniel	Nam excusé
Denies	Gaetan	Excusé
Genon	Scotty	Excusé
Giorgio	Giuseppe	Excusé
Hoste	Cédric	Nam excusé
Jouhri	Soufiane	Excusé
Lipani	Pietro	<i>[Signature]</i>
Masson	Martin	Excusé
Sefu	Armel	Excusé
Sefu	Arsène	<i>[Signature]</i>
Stas	Julian	Excusé
Stas	Simon	<i>[Signature]</i>
Van Elst	Cédric	Excusé
Verdura	Rosario	Verdura-Rosario
Verstegen	Romain	Excusé
Vincent	Logan	<i>[Signature]</i>